



Prévention et maîtrise des risques

**ATTESTATION DE CONFORMITE CNPP APPROVAL N° 2018-0001**

**DESCRIPTION DU PRODUIT  
ENREGISTREUR VIDEO NUMERIQUE (EVN)  
MALVEILLANCE**

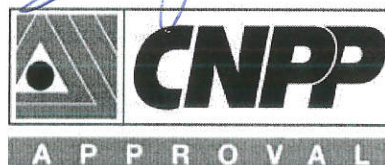
|  |  |
|--|--|
| DEMANDE PAR  | URMET<br>Paris Nord 2<br>94, rue de la Belle Etoile<br>CS 56331 Roissy-en-France<br>95941 Roissy Charles de Gaulle Cedex   |
| REFERENCE COMMERCIALE<br>ET<br>DESIGNATION DU MODELE | URMET 1093/508N<br><br>Jusqu'à 12 entrées vidéo IP & analogiques<br>Logiciel vidéo player  |
| SPECIFICATIONS D'ESSAIS REF. CNPP                    | AVI 07-01 Rev A Procédure<br>Procédure CNPP d'évaluation des<br>Enregistreurs Vidéo Numérique  |
| DOMAINE COUVERT                                      | Transcription des exigences mentionnées<br>dans l'arrêté ministériel du 03/08/2007 portant<br>définition des exigences techniques des<br>systèmes de vidéosurveillance |
| RAPPORT D'ESSAIS                                     | VI 18 00 01 du 09 Janvier 2018   |

**Droit d'usage du logo CNPP Approval pour le produit identifié ci-dessus valable jusqu'au 15/01/2019**

**Attestation délivrée à St Marcel le 15 Janvier 2018 par le CNPP - Direction de l'Evaluation de Conformité**

**Cachet et signature du Directeur de l'Evaluation de Conformité :**

La présente attestation "CNPP Approval" a été réalisée sur la base d'un essai unique et non pas sur la base d'un suivi de fabrication ou dans le cadre d'une certification ou d'une reconnaissance assurance. Elle ne garantit pas que les matériaux commercialisés sont conformes aux produits soumis aux essais. Elle ne saurait en aucun cas être considérée comme attestant que le produit est conforme à un référentiel de certification tel que défini par l'article L 115-27 du Code de la Consommation. De même, cette attestation CNPP Approval n'engage en aucun cas CNPP Entreprise quant à la conformité réglementaire du produit et de l'installation dans laquelle le produit, objet de cette attestation CNPP Approval, sera utilisé. La reproduction partielle de ce document est interdite. Cette attestation permet à l'industriel détenteur du produit, de reproduire le logo CNPP Approval suivi de la mention "Attestation délivrée selon un essai unique, disponible sur [www.cnpp.com](http://www.cnpp.com), n° 2018-0001" sur la documentation commerciale et/ou sur l'emballage spécifiques au produit testé, à l'exclusion de tout marquage direct sur ce produit ou sur tout autre produit conformément aux conditions générales de vente DEC.15.11.



Attestation délivrée selon un essai unique  
Disponible sur [www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)  
N° 2018.0001

[www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)